

À la une

Sur le canal, rue du pont Saint-Roch à Montargis

Un port pour canaliser les touristes



Article enrichi de photos supplémentaires en version numérique

Montargis se lance à l'abordage d'un nouveau type de touristes, très prisé en Europe. Région et Département comptent sur l'attrait du port montargis du canal de Briare pour un rayonnement qui profite à tous. (CROQUIS : ATELIER GRETHER)

Montargis aura bientôt un port de plaisance digne de ce nom. Ce faisant, la Venise du Gâtinais pourrait redorer très vite son blason bleu et jaune. En effet, il n'existe aucune structure de ce type entre Paris et Briare, sauf à se détourner vers la Bourgogne. Montargis se lance donc à l'abordage d'un nouveau type de touristes.

Il y a des chances que ça fonctionne et que ça fonctionne bien dès le printemps 2021. Tout converge en ce sens. Le projet porté par l'agglomération montargoise reçoit des soutiens tous azimuts. Sont nants et trebuchants, tout d'abord, avec 5 millions

du Département et près de 3 de la Région en plus des 2 M€ qu'elle investit de son côté.

La plaisance explose le cyclotourisme aussi

Pourquoi ? Parce qu'ils y croient. En ces temps d'incertitudes, de priorités à déterminer, il est des chiffres qui parlent en faveur d'un projet à 10 M€ à mettre en œuvre sans attention cartés sur table récemment au Tivoli à Montargis.

Comme l'a rappelé Frédéric Néaud pour Tourisme Loiret, la plaisance a explosé ces dernières années. « Ceci présente un

intérêt beaucoup plus large, car les gens ne restent pas sur leur bateau – ou celui qu'ils ont loué. « Ils en descendent avec leur vélo et font en moyenne 27 km par jour pour visiter les alentours (via les véloroutes ; voir ci-dessous). C'est ainsi que les plaisanciers observent de vraies escalas puisqu'on a atteint près de 2 millions de nuitées vendues en 2015, l'année précédant les inondations ».

Guider le touriste vers le centre-ville

Il s'agit donc de canaliser le touriste vers les centres villes, à commencer par celui de Montargis. Il faudra le guider, via une aire de circulation piéton-vélos.

On aidera particulièrement les plaisanciers des péniches hôtel à trouver leur chemin, avec un ponton d'honneur dominant directement boulevard des Belles-Mantères... L'espace est tout trouvé : l'actuel parking de Voies navigables de France. Les habitants et les autres touristes verront ainsi de beaux bateaux à cet endroit, et sauront immédiatement vers où se diriger pour accéder au port.

Sans en dire davantage pour l'instant, le président de l'AMBE laisse entendre qu'un mail piéton sera créé côté droit du boule-

vard en allant vers la passerelle Victor-Hugo.

Le port aura sa guinguette et sa fête

Fin!, le silo Caproga, les locaux VNF, le remblai de 1893 trouvé comme un gruyère ; ce parking « sauvage » sera creusé pour faire le port (stationnement provisoire : voir « L'éclairneur » du 4 juillet, p. 13).

Qu'y aura-t-il au port ? D'abord, les habitants apprécieront d'y trouver ce que les élus souhaitent être un restaurant guinguette, de façon à créer une zone de rencontre agréable pour tous, avec une grande fête des mariés au mois de juillet.

Trente à 40 anneaux de ce côté, 20 sur l'autre rive : les plaisanciers auront le choix. Comme l'a dévoilé M. Grether, architecte urbaniste, les bateaux d'habitation seront invités à s'amarrer au port René-de-France, à la halte de Cepoy au nord ou au port des Essences au sud.

Un second Pétis gratuit

Une capitainerie sera créée par l'agglomération et mise en gérance pour un accès à des douches, une machine à laver le linge, mais aussi de la location de vélos, une consigne où laisser des affaires... Prendra par ailleurs place un service de location de bateaux privés. Et puis Benoît Digeon, maire de Montargis, insiste : « Nous allons lier ce projet au foncier de la caserne Gudrin, qui pour-

rait accueillir une aire de camping-cars. La cour d'honneur en deviendra un second Pétis gratuit ».

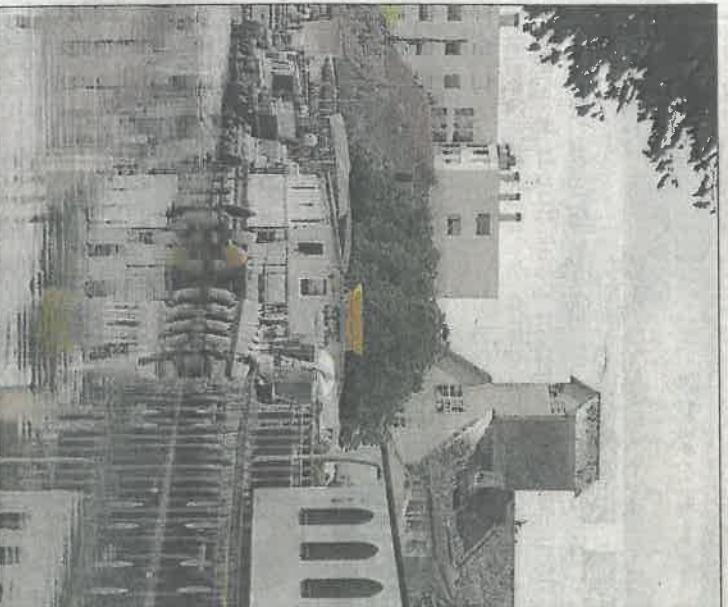
Côté urbanisme, tout reste à dessiner ; mais les idées ne manquent pas pour ce port mixte (*) d'une emprise de 4 ha défendu par le député Door auprès du secrétaire d'État à l'Europe, J.-Baptiste Lemoine (LR). C'est ainsi que le port doit retrouver sa place, prévue dès la construction du canal, comme en atteste Yannick Seguin pour Voies navigables de France, documents de 1752 à l'appui. Henri IV en aurait-il souri ?

LAURENCE BERNARD

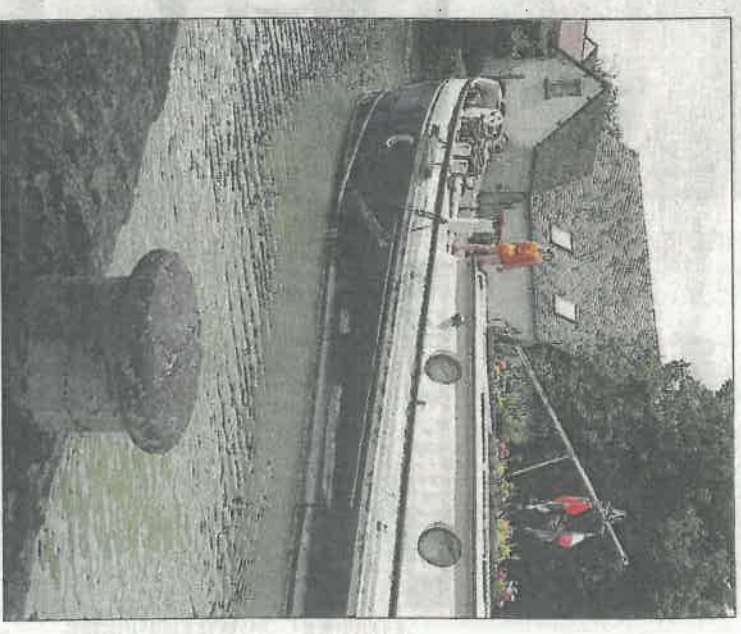
(*) Pour plaisance et péniches de transport jusqu'à 38,5 m, dit gabarit Freycinet.

Le profil des plaisanciers. Âge moyen : 59 ans. Ils naviguent de 9 jours jusqu'à 73 jours/an, suivant qu'ils louent ou sont propriétaires de leur bateau ; sillonnent jusqu'à 15 km de vélo ou à pied les alentours. Ceux qui peuvent se permettre la croisière sur péniche-hôtel ont un pouvoir d'achat plus fort. Beaucoup viennent des pays scandinaves et des Pays-Bas.

PAVILLON BLEU. Le port de Montargis soulignée se poser en 2^e « pavillon bleu » du Loiret, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Quant aux platesformes plantées en 1792, ils seront préservés.



L'ancien silo de la CAPROGA vient d'être acheté par l'Agglo, sa démolition est prévue pour cet automne.



La navigation de plaisance a de plus en plus d'adeptes sur les canaux de France. (PHOTOS : DOMINIQUE DURAU)